

COMMUNIQUE DE PRESSE

**L'AGIRC-ARRCO ouvre un
Espace digital libre-service dans le Grand Est**



Paris le 14 novembre,

Après Guyancourt dans les Yvelines (78), l'Agirc-Arrco ouvre son deuxième espace libre-service à Strasbourg.

Le centre d'information Agirc-Arrco du Bas-Rhin (CICAS) dont l'activité est opérée pour le compte du régime Agirc-Arrco par le groupe de protection sociale AG2R La Mondiale vient de repenser entièrement son architecture. Nouvellement implanté dans le quartier de la Meinau, il intègre dorénavant un espace digital libre-service.

Facile d'accès et ouvert désormais à tous les assurés sans rendez-vous et quels que soient leurs régimes de retraite, ce nouvel espace répond à la volonté de l'Agirc-Arrco d'accompagner les personnes dans leurs différentes démarches de retraite en ligne : demander sa retraite ou consulter ses droits acquis au cours de sa vie professionnelle, par exemple.

Comment fonctionne ce nouvel espace libre-service ?

Un conseiller présent dans l'espace accueille et oriente les visiteurs selon leurs besoins et leur profil : actif, futur retraité ou retraité. L'espace intègre des postes informatiques en libre accès pour leur permettre d'accéder aux services en ligne et effectuer leurs démarches pour l'ensemble des régimes auxquels ils ont cotisé. Les visiteurs peuvent, s'ils le souhaitent, bénéficier sur place d'une aide à la prise en main des outils en ligne.

L'espace libre-service permet de :

- Vérifier l'exhaustivité de ses périodes d'activités et consulter ses droits à la retraite, tout au long de sa vie professionnelle
- S'informer sur les options de départ en simulant sa future retraite via le simulateur M@rel
- Demander sa retraite en ligne pour l'ensemble des régimes de base et complémentaires
- Compléter et suivre son dossier de demande de retraite
- Imprimer une attestation fiscale pour l'ensemble des régimes (pour les retraités)

« Ce nouveau type d'espace proposé par l'Agirc-Arrco est un pilote. Au nombre aujourd'hui de deux, ils sont pensés pour apporter une réponse globale aux besoins d'information et d'accompagnement de l'ensemble des assurés sur leur retraite, là où ils sont et là où ils en sont, quels que soient leurs régimes d'adhésion », commente **François-Xavier Selleret, Directeur général de l'Agirc-Arrco.**

L'Agirc-Arrco compte un réseau national composé de 100 Centres d'informations et de conseils (Cicas) et 400 permanences répartis sur l'ensemble du territoire.

A propos de l'Agirc-Arrco

L'Agirc-Arrco, le régime de retraite complémentaire obligatoire des salariés du secteur privé est piloté par les partenaires sociaux. Il repose sur les principes de répartition et de solidarité entre les générations. 18,5 millions de salariés cotisent à l'Agirc-Arrco avec leurs employeurs (1,7 million d'entreprises) pour constituer leurs droits futurs. 12,6 millions de retraités perçoivent chaque mois une allocation de retraite complémentaire Agirc-Arrco, pour un montant total annuel de versements s'élevant à plus de 79 milliards d'euros. Le régime Agirc-Arrco est issu de la fusion le 1^{er} janvier 2019 des régimes Agirc et Arrco. Les orientations stratégiques du nouveau régime pour une période de quatre ans - **Ambition Retraite 2022** – ont conduit les équipes Agirc-Arrco à engager un vaste chantier d'amélioration du service, au meilleur coût visant à offrir un parcours client simple et personnalisé. Ainsi, le régime Agirc-Arrco se positionne comme un acteur incontournable de l'inter-régimes

Pour plus d'informations : www.agirc-arrco.fr

Contact presse

Virginie BELLOIR – Agirc-Arrco - dc.presse@agirc-arrco.fr - 01 71 72 12 49 – 06 99 66 84 94